Radioprotection lors de l'imagerie de petits animaux



Impressum © Office fédéral de la santé publique (OFSP)

OFSP - Division Radioprotection Vetsuisse-Fakultät Société des Vétérinaires Suisses

Date de publication Décembre 2019

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Division Radioprotection Section Radiothérapie et diagnostic médical Boîte postale, 3003 Berne str@bag.admin.ch

Informations complémentaires

Cette fiche d'informations existe en allemand français italien et anglais Flle peut être téléchargée en version PDF dans les trois langues sous www.bag.admin.ch/ formation-en-radioprotection

Heyday, Berne Référence de la publication OFSP

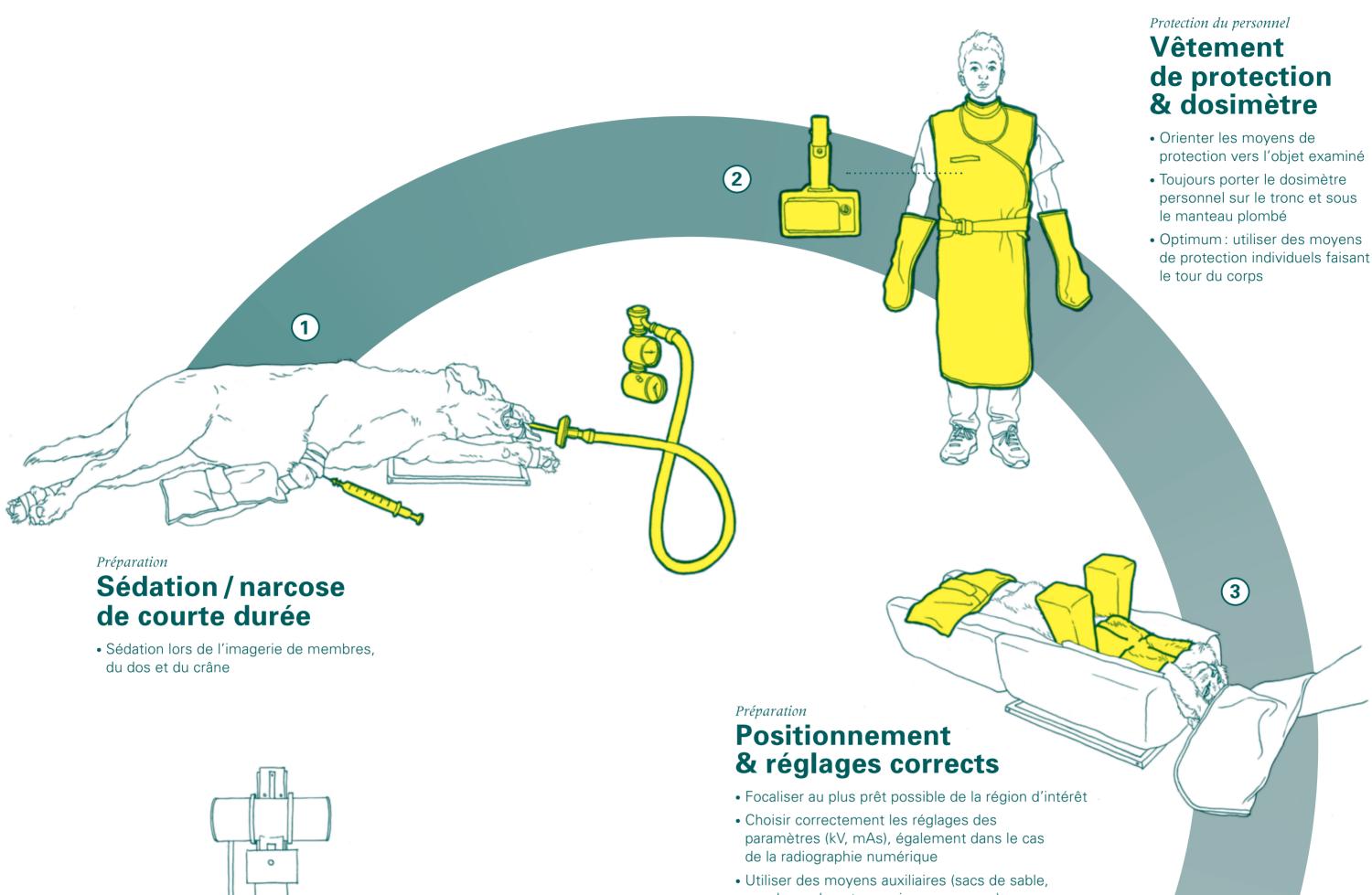
Conception et illustrations

Retrait de la notice d'informations auprès de : OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne www.bundespublikationen.admin.ch

Numéro de commande 316.101.f

verkauf.zivil@bbl.admin.ch

2019-VS-20



Protection du personnel

Distance

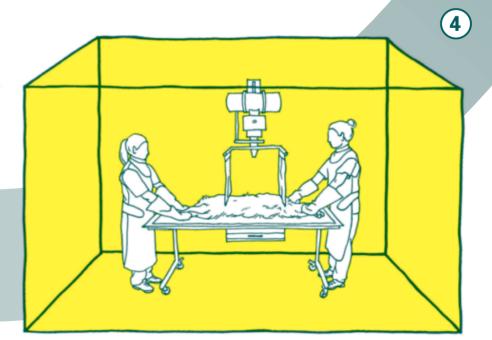
• Utiliser l'aide d'une tierce personne (propriétaire de l'animal) pour maintenir le patient

(5)

- Aucune partie du corps de la tierce personne ne doit se trouver dans le faisceau primaire
- Maintenir une distance maximale à la source du rayonnement diffusé (animal)
- Optimum : maintenir les pattes postérieures immobiles avec un sac de sable

sangles, cales et coussins en mousse)

• Réduction du rayonnement diffusé grâce à l'utilisation de systèmes d'imagerie de hautes classes de sensibilité (protection du personnel)



Protection du personnel

Secteur surveillé

- Restreindre au maximum le nombre de personnes dans le secteur surveillé
- Pas de jeunes de moins de 16 ans ou de femmes enceintes dans le secteur surveillé

